M. Wartel, ancien maire de Gruson est trouvé dans sa chambre la tête fracassée par la décharge d'un fusil de chasse

La commune de Gruson, située entre Cysoing et la route nationale de Lille à Tournai, a été mise en émoi mercredi par la nouvelle de la mort tragique de son ancien maire M. Wartel.

M. Adolphe Wartel, originaire de Gruson, où il était né en septembre 1878, exploitait rue Verte, 50, une

M. Adolphe Wartel

ferme et une culture de neuf hectares. Outre sa femme, née Elisa Barbieux, âgée de 49 ans, habitent chez lui, M. et Mme Dufay, son beau-fils et sa fille; son second fils Adolphe, âgé de 20 ans et sa dernière fille, Marie-Louise, âgée de huit ans. L'aîné des enfants Florimond, demeure rue Neuve.

M. Wartel avait été mobilisé en 1914. Fait prisonnier à Maubeuge, il revint dès la fin de sa captivité à Gruson. Membre fondateur de la section des Anciens combattants de la commune, il s'intéressa aussi aux intérêts de ses concitoyens et en 1919 il fut élu maire, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1925. Il se représenta aux élections et fut élu conseiller municipal, M. Lucien Dutilleul étant maire.

Mercredi matin, vers 6 h. 30, les habitants de la ferme, qui étaient déjà levés, sauf la petite Marie-Louise, entendirent le bruit d'une détonation. Ils n'y prirent pas attention tout de suite. M. Wartel, qui était un chasseur connu, tirant souvent sur des rongeurs ou bêtes nuisibles aux alentours de la ferme.

Mais de la chambre à coucher de M. Wartel, que sa femme avait vu auparavant donner à manger à son cheval, sortait une épaisse fumée. Ils se précipitèrent et se trouvèrent devant un douloureux spectacle. M. Wartel gisait, la face par terre, dans une mare de sang, ayant à côté de lui, son fusil de chasse, arme d'un ancien modèle, mais qui avait fait œuvre de mort. En effet, M. Wartel avait la tête fracassée par la charge de plombs que contenait la cartouche et était méconnaissable.

M. le docteur Verlaine, mandé, ne put que constater le décès.

Le garde champêtre M. Henri Henneqq, informé, se rendit à la ferme, puis téléphona à la gendarmerie de Lannoy, qui enquêta sur place.

Les gendarmes ont recueilli les dépositions de Mmes Wartel, de son fils Adolphe et de son beau-fils, M. Dufay, qui s'accordent à dire qu'ils n'avaient aucun pressentiment de la fin soudaine du cultivateur. La veille, il était sorti à 14 h., pour aller aux champs et était rentré à 21 h. 30. D'autre part, MM. Clément Dubois, cultivateur, et Louis Dutilleul, secrétaire de la Mairie, beau-frère de la victime, voisins de l'habitation de M. Wartel et M. Lucien Dutilleul, maire, déclarent que M. Wartel, très estimé par la population de Gruson, n'avait jamais témoigné de soucis, qu'il était en bonne santé et qu'il ne peut s'agir que d'un accident.

M. le docteur Verlaine, qui a délivré le permis d'inhumer, et a constaté l'éclatement de la boîte crânienne, croit que le coup de fusil a été tiré dans la bouche. La scène n'ayant pas eu de témoins, un procès-verbal a été dressé de ces déclarations.

M. Lucien Dutilleul, maire et M. l'abbé Bajeux, curé de Gruson, se sont aussi rendus à la ferme Wartel. Les funérailles ont été fixées au samedi 6 juin, à 10 h., en l'église de Gruson.

L'ÉCHENILLAGE

L'échenillage de printemps, auquel sont astreints tous les exploitants de propriétés closes ou non closes, doit être terminé pour le 1er juillet prochain.

T. S. F.

Programmes du Jeudi 4 juin

RADIO P.T.T. NORD LILLE. — 12 h. 30: *Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord* : Marches de bravoure (Schubert); L'Italiana a Alger (Rossini); Divertissement hongrois (Michiels); a) Magyar marche, b) Pas national hongrois, c) Djamina Czardas; Parade d'Elephants (André de Dascze); Scènes pittoresques (Jules Massenet); Asta (Paul Lincke).

13 h. 40. — Informations; cours économiques; arrivé des navires au port de Dunkerque; cours des valeurs.

16 h. : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, avec le concours du trio Radio-P.T.T.-Nord. — Trio n° 4 en si bémol (Beethoven), par MM. Hespel, Vandervelden, Robillard; Havanaise pour violon (St-Saëns), M. Vandervelden; Suite bergamasque, pour piano (Claude Debussy), M. Hespel; Rêverie (Schumann); Danse Slave n° 1 (Dvorak).

17 h. : Matinée enfantine de Grand Papa Léon, offerte par l'Association de Radiophonie du Nord. — *Programme* : Fantaisie sur Faust (Gounod) par Suzanne; Bécassine dit ses bêtises; Chanson enfantine, par Mme Simone Robert. Résultats de concours. Pervenche (Antoine Gilis), par Suzanne; causerie de Mme de Sargere, professeur à l'Ecole de Psychologie de Paris; Deux tours du Grand Magique : a) *L'expérience du mouchoir*; b) *L'évasion meurtrière*; Le courrier des Friquets-Friquetes; Le tour au micro des Speakers-Friquets; Le Conte du Jeudi de Grand-Papa Léon; Le petit Quinquin de la boîte à musique du Grand-Père.

19 h. — Musique reproduite.

19 h. 15. — Cours, communiqués, informations.

19 h. 45. — Causerie horticole par M. Lenfort, professeur spécial d'horticulture, adjoint à la direction des services agricoles.

20 heures. — Concert de musique reproduite organisé par l'Association de Radiophonie du Nord.

20 h. 45. — « En Famille », chronique de l'Association de Radiophonie du Nord à des auditeurs de Radio-P. T. T. Nord. Tirage des primes.

20 h. 50. — Quelques mots de M. le Consul de Yougoslavie sur la visite rendue à la France par les anciens Alliés.

21 h. — Musique de jazz.

RADIO-PARIS (1724,1 m.). — 7 h. 45, 12 h. 30, musique enregistrée. — 13 h. 5, concert pour les enfants. — 15 h. 45, musique de danse. — 16 h. 15, les ondes enfantines. — 18 h., musique enregistrée. — 20 h., radio-théâtre. — 20 h. 54, reprise du *radio-théâtre*. — 21 h. 30, *radio-concert*.

TOUR EIFFEL (1.445,8 m.). — 18 h. 45, Journal parlé. — 20 h. 30, radio-concert : Messidor (Bruneau); Carmen (Bizet); Poète et paysan (Suppé); La vie parisienne (Offenbach); A la caserne (Laverne); Mistingo (Bach); *Marche nuptiale d'Auvergne* (ancienne); La Vague (Metra).

RADIO-STRASBOURG (345,2 mètres). — 11 h. 30, concert de musique enregistrée. — 13 h. 15, 15 h., concert de musique enregistrée. — 15 h. 30, heure des enfants et des grands. — 17 h., 18 h., 19 h., concert instrumental. — 19 h. 15, concert de musique enregistrée. — 20 h. 30, diffusion de concert: Phèdre (J. Massenet); La Belle au Bois Dormant (Tchaikowsky); L'Arlésienne (C. Bizet); L'ouragan (A. Bruneau); Siegfried (R. Wagner); Samson et Dalila (C. Saint-Saëns).

RADIO-TOULOUSE (385 m.). — 12 h. 45, concert. — 13 h., orchestre symphonique. — 14 h. 15, jazz. — 17 h. 15, orchestre viennois. — 17 h. 45, chansonnettes. — 18 h., chant. — 18 h. 15, opérettes. — 18 h. 45, chants russes. — 19 h., orchestre symphonique. — 19 h. 45, musique de danse, chansons espagnoles. — 20 h., violon. — 20 h. 15, chansonnettes. — 20 h. 30, orchestres étrangers. — 20 h. 45, accordéon. — 21 h., mélodies. — 21 h. 15, opéra. — 21 h. 45, mélodies. — 22 h., concert. — 22 h. 45, orchestre symphonique. — 23 h. 30, jazz.

BRUXELLES (20 kw-508,5 m.). — 17 h., matinée de la RESEF: 1. La fille des montagnes (Frazer Simson); 2. Tesmo mo, valse (*Beccucci*); 3. *tarotte des baisers* (Popy); 4. Tarentelle (Caludi); 5. Chansons et danses bohèmes (Fetras); 6. Air et rondel enchanté (Wekerlin); — 17 h. 45, matinée enfantine. Chants des petits chaperons rouges, par Mme Haryant et un groupe d'enfants de l'Orphelinat rationaliste. — 18 h. 15, causerie « Etre ou ne pas être », par Mme Denis-Bocy. — 18 h. 20, musique enregistrée. — Soirée consacrée à « La Bonne Chanson » — 19 h. 15, causerie. — 19 h. 30, Journal parlé. — 20 h., soirée de la RESEF. 1. Ouverture du Carnaval Romain (*Berlioz*); 2. Phaeton, poème symphonique (Saint-Saëns); 3. Menuet d'Orphée (Gluck); 4. Danse de Salomé (Rimsky-Korsakow). — 20 h. 45, Conférence. — 21 h., concert de musique populaire: 1. Marche et cortège de la Reine de Saba (Gounod); 2. Rhapsodie (Lalo); 3. Chant, musique enregistrée; a) Le beau rêve et b) Stances (Rogers); 4. Vaillera russe (Cesar Cui); 5. Chant (musique enregistrée); a) Les pêcheurs de Croix, b) Le grand coureur (Parès et van Parys); 6. Scène et Valse de Gretna Green (Guirand). — 22 h. Journal parlé.

NATIONAL (Daventry) (5 xx, 1554,4 et 261,3 m.). — 12 h., R. Foort à l'orgue. — 13 h., concert. — 17 h., chants du soir de l'Abbaye de Westminster. — 17 h. 45, récital de sonates. — 18 h. 15, musique légère. — 17 h. 15, l'heure enfantine. — 18 h. 40, les bases de la musique. — 19 h. 45, concert. — 21 h. 35, Impromptu en si bémol (Schubert); Novelette en ré n° 5 (Schumann); Intermezzo, op. 118, n° 2, 2, 3 (Brahms). — 22 h. 30, musique de danse.

MIDLAND REGIONAL (Daventry) (5 gb. 398,9 m.). — 12 h., concert. — 14 h., le Midland studio orchestra. — 17 h. 15, l'heure enfantine. — 18 h. 40, Marche (Mac-berth); Mas Hook de Hollande (Ulahane); L'Arabesque (Debussy); Quatre Lyries d'amour indien (Woodfoule-Finden); Peer Gynt, première suite (Grieg). — 21 h., La force du destin, deuxième acte (Verdi). — 21 h. 45, gramophone.

HUIZEN (1.875 mètres). — 10 h. 40, chant. — 11 h. 10, pour les malades. — 12 h. 40, disques. — 15 h. 55, pour les dames. — 16 h. 40, pour les malades. — 18 h. 25, concert d'orgue. — 20 h., disques. — 21 h. 10, *Coriolan* (Beethoven); Ps. 10 (Visscher); *Ecce quomodo moritur* (Haendel); Engelen, v. (Thienen); Zomerswond (Oliman); Concerto pour violon (L. Keesen); Waldesrauschen (Ullrich); Der Freudenlegionar (Wengert); Ritter's Abschied (Kinkel); Variations, S' Kommt ein Vogert gefloger (Ochs); Chanson de mai; J'aime la Hollande (Bute); Adieu (Nicolai); Marches militaires (Schubert). — 23 h. 25, danse.

ROME (441,2 m.). — NAPLES (331,4 m.) — 12 h. 45, disques. — 14 h., radio. Quintet. — 16 h. 30, pour les enfants. — 17 h., concert: Sonate, op. 69 en la majeur (Beethoven); Trois airs dans le style ancien (Donaudy); Chanson tzigane (Valdes); Hantaise (Saint-Saëns); Lorelley (Catalani); La gavotte du mystère (Zanella). — 19 h. 50, disques. — 20 h. 59, concert varié: Passacaglia (Frescobaldi); Sœur Monique (Couperin); Aria dansante (Durante); Jocelyn (Godard); La flûte enchantée (Mozart); La perle du Brésil (David); Quatuor, op. 12 (Mendelssohn); Tancrède (Rossini); La Tosca (Puccini); Rantzau (Mascagni).

LANGENBERG (472,4 m.). — 7 h., concert de disques. — 9 h., carillon de Saint-Géréon. — 13 h., concert. — 14 h. 20, contes enfantins. — 16 h. 20, concert. — 17 h. 25, concert. — 20 h., le monde sur disques. — 20 h. 45, orchestre symphonique. Musique légère.

Roubaix

Aujourd'hui, jeudi 4 juin :

Aujourd'hui Fête-Dieu; demain, saints Valère.

Soleil : Lever à 4 h. 53, coucher à 20 h. 45.

Lune : Pleine du 31, dernier quartier le 8.

Bulletin météorologique pour la journée du 4 juin (Région Nord) : Beau temps, nuageux, vent variable. Faible température en hausse; maximum en hausse de 2 à 4° sur celui de la veille.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., Ecole des filles, rue de l'Industrie; de 10 à 11 h., Ecole maternelle, rue de Flandre et de 15 à 16 h., Ecole Pratique, place Notre-Dame.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour enfants.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, *rue de Cassel* : à 14 h., *consultation pour enfants*.

Le concours de fenêtres et balcons fleuris

Ce concours, organisé par le Cercle Horticole et les Amis de Roubaix, avec le concours de la Chambre de Commerce, a déjà été annoncé précédemment.

Il semble utile de donner à ce sujet quelques conseils aux futurs concurrents.

La décoration des fenêtres et balcons n'est pas très difficile à effectuer. Il suffit d'observer certaines règles qui sont indiquées ci-dessous.

Tout d'abord, il est bon d'écarter la culture en pots, qui présente trop d'inconvénients, et il est préférable d'employer des bacs en bois, zinc ou ciment.

La préférence doit être donnée à ces derniers, à cause de leur longue durée. La caisse, faite avec des plaques minces de fibro-ciment assemblées par de petits fers-cornières, est facile à exécuter par tout amateur qui possède un petit outillage.

Les dimensions des caisses varieront avec *l'importance des fenêtres et balcons* à décorer: mais, pour la largeur, il faut au moins 25 centimètres et 30 pour la hauteur.

Le fond des caisses ou bacs doit être *muni de trous assez nombreux pour permettre* l'écoulement de l'excès des eaux d'arrosage, qui finiraient par causer la pourriture des racines. Ces trous doivent être recouverts de petits cailloux ou tessons *formant drainage et retenant la terre* tout en laissant passer l'eau en excès.

Pour éviter que l'eau, en s'écoulant, ne ruisselle le long des murs ou tombe sur les passants, il est bon de placer sous chaque caisse un plateau en zinc. Il est indispensable de fixer solidement les caisses pour ne pas risquer de les voir tomber sur les passants.

Voici la caisse prête. Il faut la garnir de terre: le meilleur mélange à employer sera fait de moitié de bonne terre de jardin et de vieux terreau de couche bien décomposé. Les vers de terre sont indésirables dans les pots et caisses: il faudra veiller à ce qu'il n'en reste pas dans la terre.

Nous verrons dans un prochain article quelles sont les plantes à utiliser et comment elles doivent être disposées.

HALLE FLIPO. — Au kilo: beurre le meilleur, 19,50; Genvère, 15; Hollande gras, 9; Chocolat, 10; Margarine, 9,20. Immense choix biscuits, bas prix. 25932

La Fête des Mères

Le concours d'enfants costumés qui ne devait, dans l'intention des organisateurs, constituer qu'un modeste essai pour les années suivantes, a revêtu d'emblée une telle ampleur tant en raison du nombre des concurrents que de l'empressement de la population, que toutes les prévisions du Comité ont été largement dépassées. Aussi le travail de classement est-il particulièrement laborieux.

Le Comité se réunira vendredi pour l'attribution des prix et le classement par numéros sera publié dans les journaux de dimanche afin de permettre aux lauréats de se faire connaître au siège, 2, rue de la Gare (2e étage).

La distribution des prix aura lieu à la même adresse à une date qui sera annoncée par la presse.

Seuls, les enfants de toutes les écoles qui auront été primés au concours du « compliment à la *maman* » recevront leur récompense à la matinée artistique offerte gratuitement au public roubaisien dimanche 7 juin, à 15 h. 30, à l'Hippodrome-Théâtre.

Le tirage des primes à l'intention des mères médaillées se fera au siège le jour de la distribution des prix et le résultat en sera publié dans les journaux.

Pour les MALADIES DE POITRINE, l'ASTME, les **Affections de la Peau, du Sang** et des **Voies urinaires : DOCTEUR VERHAEGHE, Laboratoire de la Pharmie du Trichon.** - Spécialités et traitements recommandés. 34096

RÉUNION ANNUELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DES 41e et 241e RÉGIMENTS D'ARTILLERIE

La réunion annuelle des anciens des 41e et 241e R.A.C. aura lieu à Douai, le dimanche 7 juin, rue Saint-Jacques, hôtel du Grand Cerf, à 10 h. 30.

A 11 h. 30, les membres de l'Amicale iront déposer une gerbe au monument commémoratif de la ville.

A 12 h., en l'église Saint-Pierre, messe anniversaire pour les soldats des deux régiments morts au champ d'honneur.

A 13 h. 30, à l'hôtel du Grand Cerf, banquet par souscription. Prix du repas: 25 francs.

On est prié d'envoyer les adhésions à M. Dermoncourt, 15, rue Saint-Thomas, à Douai.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Régime douanier applicable à l'importation des marchandises anglaises. — Voici la suite du rapport dont nous avons commencé hier la publication:

5° Difficultés rencontrées dans le commerce avec l'Angleterre :

A la question posée à ce sujet, les seules observations qui nous ont été formulées ont trait aux difficultés de règlement rencontrées par certains de nos ressortissants pour leurs importations faites en Angleterre.

Nous avons à maintes reprises, pour éviter des ennuis de ce genre, conseillé aux intéressés de se mettre en rapport avec les Attachés Commerciaux préalablement à la *conclusion d'affaires avec des maisons inconnues*.

Le rapport étudie ensuite la demande anglaise pour chacune des industries de sa circonscription : textiles, construction de matériel textile, cuir, caoutchouc, linoléum et *coutiste que pour un nombre important d'articles*, la situation est présentement très difficile, les importations augmentant tandis que nos exportations diminuent. Et il résume ainsi les résultats de cette enquête :

1°) Nous ne devons pas nous dérober à la discussion étant donné l'intérêt pour nous du marché anglais et du maintien des bonnes relations avec la Grande Bretagne.

2°) La situation actuelle rend difficile ou même impossible pour beaucoup de nos industries d'accepter une réduction de droits de douane. Leurs conditions de production constituent un handicap trop important vis à vis de leurs concurrents étrangers qui sont largement avoisinés de ce fait, par rapport à leur situation des années antérieures.

La réduction de droits de douane ne peut se faire sur les articles industriels seulement, alors que le protectionnisme agricole cause une élévation du coût de la vie, à laquelle il importe d'abord d'apporter remède.

Il abaisse tout des salaires, qui serait alors possible dans des proportions analogues à ce qui a eu pratiqué à l'étranger, et l'allègement des charges fiscales sont nécessaires avant toute autre mesure.

3°) Les articles sur lesquels les intéressés estiment possible des maintenant une réduction ou une conclusion des droits de douane sont : les laines peignées, les laines filées, les tissus radaboutoutes en pièces.

— **Signature du nouveau traité de commerce avec la Grèce.** — Le nouveau traité de commerce franco-grec vient d'être signé à Athènes. D'après les premiers renseignements que nous avons reçus, aux termes de cet accord, la France reprend tous les avantages stipulés au traité du 11 mars 1929 et qui nous avaient été retirés le 19 mars 1930, à la suite de l'application de la loi française du 1er janvier 1930 sur l'importation des vins de coupage. Le régime de faveur qui était accordé aux produits inscrits à la liste B, du traité du 11 mars 1929, nous est restitué. L'industrie française bénéficiera en sa faveur les avantages dont elle bénéficiait et dont la suppression si préjudiciable pour notre exportation, avait été la rançon d'une protection exagérée de la viticulture contre laquelle nous nous sommes toujours élevés très énergiquement.

Des autres dispositions, il résulte qu'il sera procédé de part et d'autre au remboursement de la différence entre les droits les plus perçus et ceux du tarif général perçus depuis le 17 avril. L'accord est conclu pour une durée de 2 ans. Il est renouvelable par tacite reconduction avec faculté de dénonciation sur préavis de 2 mois. *Il doit entrer provisoirement en vigueur* dans les premiers jours de la semaine prochaine en attendant son approbation par le Parlement.

La Chambre de Commerce qui vit alors consacrer par les faits, la thèse qu'elle a toujours défendue prend acte de cette nouvelle avec la plus vive satisfaction et présente aux négociateurs du traité de commerce ses très chaleureuses félicitations pour l'heureuse issue des pourparlers engagés. Elle exprime toute sa reconnaissance à M. le Ministre du Commerce et à la Direction des Accords Commerciaux et d'Information Economique au Ministère du Commerce qui est bien voulu la tenir au courant des différentes phases de ces négociations qui viennent d'aboutir heureusement.

— **Canal Maritime de Dunkerque à Lille-Roubaix-Tourcoing.** — A la suite de nos deux délibérations ci-dessus sur la nécessité de relier notre région à Dunkerque par un canal de fort gabarit et du mouvement d'opinions qu'elles ont suscité, M. le Ministre des Travaux Publics vient de constituer une Commission spécial d'études, dont font partie notamment des délégués des Chambres de Commerce de Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières.

La Chambre de Commerce se réjouit vivement acte avec la plus grande faveur la création de cette commission, qui constitue le premier pas vers la réalisation d'un projet qu'elle considère d'une immense portée.

PRÊTS sur maisons, terres, usines, — Rapides, discrets, taux réduits. - **Lambert,** 6, rue Faidherbe, 37, Lille. Tél. 20.93. 14

POUR MEUBLER VOTRE VÉRANDA. Tous meubles, sièges rotins, carpettes, sunistapis et moursouk.

RÉCLAME : 3 salons rotins 400, 440, 480. L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix. 33347

UNION NATIONALE ET RÉPUBLICAINE DE ROUBAIX ET DE SES CANTONS

Carnet de notes

Je sais que par moi-même je ne suis rien, je ne suis qu'un enfant, et je ne sens si jeune, si inexpérimenté, si obscur, que pour m'encourager il me me faut rien moins que la pensée de la grande cause dont je suis ici l'humble défenseur. Aussi je suis heureux d'avoir pour me soutenir devant vous et le souvenir des paroles prononcées pour cette même cause, dans cette même enceinte, par mon père; et la conviction que c'est ici une question de vie et de mort pour la majorité des Français, pour 25 millions de mes coreligionaires; et le cri unanime de la France pour la liberté de l'enseignement; et les vœux écrits de ces 15.000 Français dont nous avons nous-mêmes déposé les pétitions à l'autre Chambre; et les droits de 40.000 familles dont les rejetons gemaient là où l'arbitraire n'a plus laissé que des déserts; en un mot, l'image d'un passé cruel à réparer, d'un avenir incalculable à assurer, et par dessus tout, le nom que je porte, ce nom qui est grand comme le monde, le nom de catholique... Catholiques, nous sommes las de proscriptions, nous sommes las de prostituer ainsi à la créature de la Convention et de l'Empire ce que nous aimons le plus au monde. Nous vous redemandons nos enfants, nous vous redemandons leur honneur, leur pureté, leur foi, leur vertu. Vous n'oseriez refuser à des juifs, à des *protestants, le fruit de leur amour; vous* n'oseriez rester sourds aux cris de leurs cœurs. Pourquoi faut-il que nous, catholiques, nous soyons sans refuge, sans secours? Vos lois nous proclament la majorité du peuple français: ah! pour Dieu, dites-nous ce vaste titre et rendez-nous à ce prix les libertés que nul n'a le droit de contester à la minorité la plus chétive... De deux choses l'une, ou nous avons pour nous la vérité et le droit, et alors vous devez au moins les respecter; ou nous ne sommes que des êtres égarés, impuissants, traînés par la destinée et par l'avenir: alors, pourquoi célébrer notre dernier soupir? Pourquoi conjurer par votre despotisme contre notre agonie? Ah! si notre foi doit mourir, souffrez du moins que nous lui choisissions un tombeau, et que ce tombeau soit la liberté du monde. C'est notre foi qui, la première, a levé la noble bannière sous laquelle le genre humain est aujourd'hui en bataille. C'est bien la moindre chose qu'elle puisse s'en servir comme un linceul.

Pairs de France, souffrez que je vous dise avec une franchise héréditaire: ne soyez pas infidèles à votre mission, et dans ce moment même, dites à la France que vous avez beaucoup fait pour la liberté et pour elle.

(Extraits du discours de **Montalembert**, qui, alors âgé de 21 ans, fut traduit devant la Chambre des pairs, le 19 septembre 1831, pour avoir ouvert une école gratuite pour les enfants du peuple).

DÉMÉNAGEMENTS. Wagons, Autos capitonnés. Garde-Meubles. Mon H. DAEL, **Vidanges**, r. Blanchemaille, 42, Rx T. 34-40

DOMMAGES DE GUERRE. — Achat, Vente, cessions chez notaire. **Degryse,** 201, Bd. de la Liberté, Lille. T. 48-62 201

Une auto disparue est retrouvée par sa propriétaire en face de l'Hôtel des Postes

Nous avons dit hier qu'une auto appartenant à M. Dansette, demeurant 30, rue du Curé, avait été volée lundi midi en face de son domicile. Quelle ne fut pas la surprise de Mme Dansette, d'apercevoir son auto en face de l'Hôtel des Postes où elle passait mardi vers 16 h. Elle en avertit aussitôt la police et... surtout son mari qui s'en fut quérir aussitôt sa voiture.

BALATUM en carpettes et au mètre. **Horrez**, 181, r Epeule. T. 20.13 22804

PAPIERS PEINTS et LINOLEUMS. Hon ez, 183, r Epeule. T. 36.13 22805

ECHO DE LA FOIRE AU PLAISIRS DE L'ÉCOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES. — Voici la liste des membres gagnants de la tombola organisée par l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Pratique de Jeunes filles de Roubaix :

[illegible]

CERCLE SYMPHONIQUE DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — [illegible]

CHEZ LES CROIX DE FEU. — [illegible]

CHORALE « LA RENAISSANCE ». — [illegible]

AMICALE DIDEROT. — [illegible] banquet doivent être remises avant le 7 juin, dernier délai.

AUX OUVRIERS LISEUSES DE DESSINS. — Une réunion d'ouvriers liseuses de dessins aura lieu aujourd'hui jeudi 4 juin, à 18 h., à la Paix », boulevard de Belfort. A l'ordre du jour : La crise du textile et les liseuses de dessins.

AMICALE MONTESQUIEU ECOLE RUE D'HEM. — Dimanche 7 juin, fête annuelle [illegible] à Lille. Rassemblement de tous les Amicalistes à 14 h. 15 au Bréhemont, aux Moëts. Les prix seront remis [illegible].

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir jeudi, répétition de la [illegible].

UNION DES TRAVAILLEURS ET CHORALE DES MUTILÉS. — Répétition générale ce soir jeudi à 20 h. 30, au Conservatoire, rue de Sevigné.

AMICALE PIERRE DE ROUBAIX (Section artistique). — Répétition générale ce soir jeudi à 19 h. 30, au Théâtre Populaire, 50 de Reims.

IL FAUT SAVOIR OÙ ACHETER... c'est le premier gain. - Actuellement, Exposition aux « 100.000 CHEMISES DE PARIS » : Chemise blanche rayée satin, 21 fr. - Percale d'Alsace avec 2 cols, 23 fr. 50. - SUCCURSALE DE LILLE : 79, rue Nationale.

CROIX

Les PROCESSIONS DE LA FÊTE-DIEU

Les grandes processions extérieures des deux paroisses sont fixées cette année au dimanche 7 juin, après la grand'messe, à Saint-Pierre, et dimanche 14 juin, à 15 h., à Saint-Martin. La bénédiction solennelle du T.-S. Sacrement se donnera dans le parc de M. Carteau-Strauat, 93, rue Jean-Jaurès. Les catholiques croisiens s'apprêtent à donner à ces deux cérémonies en l'honneur de Jésus-Hostie, un magnifique éclat.

A la Section des Mutilés-Réformés de Croix

L'assemblée générale qui a eu lieu le dimanche 7 juin, à 16 h., chez M. Jean Vercruysen, « Café des Intimes », 52, rue Paul Lafargue, à Croix.

La Commission compte sur la présence de tous les membres.

POUR LES GRÉVISTES. — La professeur enseignant de l'école Victor Hugo a fait parvenir la somme de 161 fr. distribuée à ceux versée à la Caisse de Secours des grévistes. C'est un beau geste qu'il convient de signaler.

LES GRÉVISTES SECOURUS. — D'un contrôle auquel il a été procédé, il ressort que 1.120 grévistes touchent les secours, comme chefs de familles 765 personnes à charge sont également secourues. Il convient de préciser que les grévistes qui ne sont pas chefs de famille sont considérés comme personnes à charge.

SYNDICATS LIBRES. — Le pointage des cartes et carnets se fait les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine chez M. Julien De Meyer, 55, rue du Trocadéro.

POUR LES VIEUX DE L'HOSPICE. — [illegible]

CERCLE D'ETUDES SOCIALES DE CROIX SAINT PIERRE. — [illegible] vendredi 5 juin.

Mesdames, Un Cadeau pour vous...

C'est un joli cadeau, croyez-le, que les Fabricants du célèbre **"LUX"** spécial pour lavages délicats, vous font aujourd'hui ! Ils vous offrent leur dernier né :

LUX Savon de Toilette

A base de belles huiles extra blanches, le **"LUX TOILETTE"** vous offre en plus cette garantie sans égale :

IL EST BLANC

Or, blancheur égale pureté.

Un savon coloré peut être pur, mais sachez que souvent on n'emploie la couleur que pour cacher quelque chose.

Il est **BLANC, BLANC,** le **"LUX TOILETTE"**. car il n'a rien à cacher. Il est **BLANC, BLANC,** Et il le reste.

Conservez votre teint avec lui !

BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

Les Actionnaires de la Société « Brasserie Coopérative de Mons-en-Barœul » qui n'auraient pas encaissé leur ristourne à l'échéance du 30 mai, sont autorisés à se présenter aux guichets du Crédit du Nord, pendant la semaine du 1er au 8 juin, dernier délai accordé aux retardataires.

WASQUEHAL

Une péniche tamponne un ponton

Occupé sur le canal de Roubaix, près la passerelle de Wasquehal, pour le compte de l'entreprise Van Ailslander, de Mouvaux, l'ouvrier Henri Defaut, 33 ans, rue de Lille, à Mouvaux, a été blessé dans les circonstances suivantes:

Une péniche de la Compagnie générale est venue se jeter sur un ponton sur lequel était installé une chèvre où travaillait l'ouvrier Defaut. Ce dernier qui porte des contusions diverses sur le corps, des contusions de la jambe gauche et du pied gauche avec fracture probable devra subir une incapacité de travail de quarante jours. Il a reçu les soins urgents de M. le docteur Dieudonnée.

Assemblée des Médaillés du Travail

L'assemblée générale extraordinaire aura lieu le dimanche 7 juin, à 17 h., au siège de la société, Café de l'Ecluse, rue Jean-Macé. A l'ordre du jour: Congrès de Dunkerque du 28 juin auquel tous les membres sont invités à assister. Coût du voyage, 24 fr. avec départ facultatif à partir du samedi matin et retour à volonté jusqu'au dernier train de lundi. Les dames des sociétaires peuvent se faire inscrire ainsi que leur famille. Banquet officiel non obligatoire: 20 fr. Les inscriptions seront reçues le jour de la réunion du 7 juin.

LA REVISION DES VACCINATIONS. — La revision des vaccinations antivariolique opérées jeudi dernier, aura lieu aujourd'hui jeudi à la Mairie de 8 h. 30 à 9 h. A l'école maternelle du Capreu de 10 h. 30 à 11 h. Il est rappelé que les enfants et personnes dont la vaccination est obligatoire et qui ne se sont pas présentés aux séances de jeudi dernier, qu'ils doivent fournir à la Mairie, 1er guichet, dans un délai de 19 jours, un certificat médical justifiant leur vaccination récente, sous peine de se voir dresser un procès-verbal.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — La fraction du contingent qui sera incorporé en octobre prochain comprendra les jeunes gens nés du 1 au 8 décembre 1910 reconnus bons pour le service armé ou le service auxiliaire par le conseil de révision. Les familles de ces jeunes gens qui désirent bénéficier de l'allocation militaire, doivent déposer leur demande sans délai à la Mairie, 1er guichet. Se munir du livret de famille et des certificats de naissance des membres de la famille qui travaillent.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Demain vendredi, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires. De 9 à 11 h. pour les lettres A. à L.; de 14 à 16 h. pour les lettres M. à Z. (Commerçants payant mensuellement).

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi à 15 h. dans la salle des fêtes de la Mairie.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 4 juin 1931 N° 17.

Les Lunettes bleues

PAR LOUIS D'ARVERS

— Je pensais que c'était M. Starr qui faisait notre itinéraire, jeta Nell à un grand archer de Franz Hals.

— Tant mieux si j'ai su vous donner cette impression, dit Starr en riant. J'aurais voulu que vous puissiez la garder longtemps. — du moins aussi longtemps que tout aurait bien marché! Mais, puisque miss Rivers a constaté non inutilité en toutes choses jusqu'ici, je suis forcé de reconnaître que je me suis borné à adhérer aux projets d'Alb, toujours, sans la moindre collaboration.

***

Le lendemain matin comme j'achevais mon petit déjeuner, Starr vint me rejoindre et commença sans préambule à lire à haute voix :

« Le jonkheer Bréderode, un de nos plus distingués sportsmen, aussi apprécié dans les milieux mondains de Londres et de Paris qu'à la Haye, vient de commencer, sur son yacht le *Loreley*, une excursion à travers les canaux de la Hollande. Parmi ses hôtes se trouve lady Mac Nairne, dont le portrait eut un si retentissant succès au dernier Salon; l'auteur même de ce portrait, sir Ronald Starr... »

— Le reste importe peu, n'est-ce pas? gouailla-t-il, rejetant le malencontreux informateur, qui n'était autre que l'universel *New-York Herald*, mais je serais curieux de savoir ce que penserait miss Van Buren en lisant cet entrefilet?

— Advienne que pourra! dis-je, jouant une indifférence que j'étais loin d'éprouver. Mes actions sont tellement en baisse aux yeux de la propriétaire du *Loreley* que je ne crois pas qu'elles puissent baisser davantage.

En réalité, j'étais préoccupé de la charmante femme de sir Alec Mac Nairne, étant donnée la jalousie de ce dernier, qui ne m'était que trop inconnue... Mais, pour plusieurs raisons, je ne crus pas devoir en parler à son neveu.

— Ce stupide « écho », expliquai-je, est dû, sans doute, à un sous-ordre du Cercle nautique. J'ai cru devoir enregistrer à mon nom le *Loreley*, afin d'y pouvoir arborer le pavillon du Cercle et profiter des prérogatives qu'il comporte. En somme, l'erreur n'aurait pas autrement d'importance, si... Savez-vous où se trouve actuellement lady Mac Nairne, la vraie?...

— Pour Dieu! ne criez pas ainsi, gronda-t-il. Une expérience, — que vous connaissez mieux que personne — m'a appris récemment qu'il ne faut pas raconter ses affaires dans les restaurants de Hollande, où elle devrait être...

— Dieu en soit loué! fis-je avec conviction, il serait fâcheux qu'elle y arrivât maintenant.

— Ah! pourquoi? On s'arrange toujours avec tante Fay, et je suis sûr qu'elle me pardonnerait, en riant, de lui avoir donné un sosie en lunettes bleues.

Décidément, l'idée que sir Alec Mac Nairne pouvait être moins tolérant ne se présentait pas à l'esprit de l'insouciant garçon.

Je n'osai pas insister, mais le café me parut amer. Si Alec Mac Nairne avait connaissance, par malheur, de l'entrefilet en question, il se lancerait sûrement à notre poursuite. De cela, je ne songeais même pas à douter.

Or le moindre mal qui pourrait résulter de son arrivée, serait de découvrir la fraude de Starr avec sa